

M. Benjamin: Il n'y a que les conservateurs pour accepter le prix le plus bas.

M. Lang: Le député dit que seuls les conservateurs choisiront la mauvaise voie et se contenteront du prix le plus bas. Dans ce cas, pourquoi s'inquiète-t-il? En fait, le prix des grains de provende destinés à la consommation canadienne sur le marché libre se rapprochera du prix de base à long terme calculé par la Commission du blé. Le député de Regina-Lake Centre n'a donc pas besoin de s'inquiéter.

En plus de ses observations sur la politique des grains fourragers, nous avons vu le député d'Athabasca (M. Yewchuk) s'opposer au Programme d'encouragement à la culture herbagère. C'est la première fois que j'entends un conservateur parler de cette façon de ce programme. Habituellement, ils accordent leur appui à ce programme, mais le député n'en veut pas. Le député de Battle River (M. Malone) l'a entendu et, parce que cela ne fait pas longtemps qu'il siège à la Chambre, il n'a pas saisi ce que l'attitude de son collègue avait d'étrange et il s'est opposé lui aussi au Programme d'encouragement à la culture herbagère.

Je maintiens que nous devons augmenter la superficie consacrée au fourrage et j'ai confiance à l'avenir de notre industrie du bœuf à long terme. C'était le bon programme à présenter, comme les conservateurs l'ont su jadis, mais comme ils ne semblent désormais plus le savoir. J'imagine qu'on ne peut s'attendre à moins, puisque tous les discours ont été faits sans l'aide de services de recherches. Les opinions des vis-à-vis étant partagées, il vaudrait mieux, tout compte fait, qu'ils ne s'opposent pas à l'adoption de la mesure que la plupart ont dit appuyer.

Le député de Dauphin, de même que le député de Lisgar, ont fait d'utiles suggestions au sujet du préposé d'éleveur comme percepteur des avances en espèces et administrateur du programme. Je dis que si le régime des paiements anticipés a aussi bien fonctionné, c'est parce que l'agent d'éleveur s'est chargé de fonctions importantes. Quand il s'occupe des paiements anticipés, il connaît le cultivateur avec qui il fait affaire, il sait combien de grain il a et ses rapports avec lui sont aimables, personnels et inspirant confiance.

On se demande si l'agent est assez bien payé pour le rôle qu'il joue dans l'administration du programme. Cela bien sûr concerne, entre autres, l'agent et la Commission canadienne du blé. Mais c'est une autre affaire. Nous devons prendre conscience du rôle que les agents d'éleveurs ont joué pour assurer le succès du régime, monsieur l'Orateur.

De nombreux discours, je l'ai dit tout à l'heure, n'étaient que la répétition des énormités et des accusations soulevées autrefois...

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement. Je rappelle au ministre de la Justice (M. Lang) qu'il existe une règle dite de pertinence. Il devrait le savoir, instruit comme il l'est; sinon, c'est qu'il n'a pas la moindre expérience ou compréhension du fonctionnement de la Chambre. Vraisemblablement, le gouvernement veut que les travaux avancent. Nous avons tenté de conclure une entente à cette fin.

Grain—Paiements anticipés

● (2110)

Je demanderais simplement au ministre de la Justice de reconnaître le principe de pertinence et de voir notamment à s'abstenir d'insinuer que certains orateurs à la Chambre qu'intéresse particulièrement cette mesure doivent se soumettre à certaines restrictions. Il serait impossible de faire parler onze ministériels qui s'intéressent vraiment au bill puisqu'ils ne se trouvent tout simplement pas ici. Ils n'existent pas. Je ne veux pas accaparer davantage le temps de la Chambre. J'exhorte le ministre à nous aider à accélérer le travail.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je suis certes reconnaissant du conseil que me donne le député de Malpègue (M. MacLean). Le débat venait de s'engager lorsque le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) a parlé de pertinence alors qu'un conservateur parlait. Je ne doute aucunement que beaucoup de ces observations étaient hors de propos. J'essaie maintenant de revenir sur une bonne partie de ce qui a été dit. Je comprends difficilement que les conservateurs puissent faire de telles observations et lorsque j'en parle, comme si je touchais leur corde sensible, réclamer le silence.

Des voix: Bravo!

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, je tiens à me faire comprendre très clairement. Je n'ai pas la moindre objection à ce que le ministre proteste aussi fortement qu'il le veut contre n'importe quelle affirmation de la part d'un député de ce côté-ci de la Chambre. Ce que je lui reproche c'est qu'il semble penser qu'il ne convient pas que onze députés de ce côté-ci de la Chambre parlent successivement. Je dois lui faire observer que les Prairies canadiennes comptent une forte représentation parmi les députés de l'opposition.

Des voix: Bravo!

M. Lang: C'est effectivement le cas, monsieur l'Orateur, bien que je sois heureux de pouvoir dire moins qu'avant et, je l'espère, encore moins à l'avenir. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que onze conservateurs prennent la parole d'affilée. Mais il en est autrement quand onze conservateurs parlent d'affilée sans réussir à dire quoi que ce soit. C'est extraordinaire pour tout le monde, sauf pour les conservateurs.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh! Oh!

M. Lang: Je voudrais commenter certains des propos du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton). C'est lui qui a forgé certaines histoires aux fins du présent débat et le député de Moose Jaw (M. Neil) les a ensuite reprises comme si elles étaient des faits réels.

C'est fantastique. J'ai cité des chiffres pour comparer les recettes en espèces des trois premiers trimestres de 1974 et 1973, en Saskatchewan. J'ai donné les chiffres exacts et l'augmentation proportionnelle. Au bout de quelques minutes on m'a demandé pourquoi je n'avais pas cité les chiffres exacts, ce que j'avais fait. Ces chiffres révèlent une augmentation.